

MOUANS-SARTOUX

Les travaux du parking intermodal ont été lancés

Les élus du Pays de Grasse et de la Région ont posé la première pierre du futur parking intermodal du château, vendredi dernier. Le cabinet Actom Architecture a présenté cette nouvelle infrastructure de 7 290 mètres carrés qui offrira 245 places de stationnement souterrain dans le centre ville. « L'emprise parking s'inscrit dans le dénivelé de la route et laissera place à l'extension du parc paysager du château qui va venir jusqu'en limite de la zone, soulignait l'architecte. L'entrée et la sortie principales, accessibles à tous, se feront à l'angle de la rue du château et de l'avenue de Grasse. Le parking est très encastré (...) On apercevra seulement l'émergence de l'accès au parking, la couverture végétale et une partie du château et les grands arbres. »

Une capacité de stationnement doublée

La nouvelle infrastructure va doubler l'offre de stationnement actuelle et va permettre de répondre aux besoins de multimodalité. Situé en bordure de l'axe principal de la route Napoléon, le parking est sur un emplacement stratégique, proche de la gare SNCF et sur les trajets des futurs bus à haut niveau de service qui vont se développer sur l'avenue.

« Nous l'avons dit et nous l'avons fait, soulignait Jérôme Viaud. (...) La mobilité est au cœur de nos préoccupations. (...) Le parking de



245 places de stationnement souterrain et une entrée de ville embellie : voilà le chantier amorcé. Sur place : Marie-Louise Gourdon, conseillère départementale, Claude Blan, maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne, Jérôme Viaud, président du Pays de Grasse, Muriel Di Bari, conseillère régionale, Claude Bompar, maire de Seranon, Pierre Aschieri, maire de Mouans-Sartoux, Roland Raibaudi, élu communautaire, ont inauguré le lancement des travaux.

(Photo D.G. et repro DR)

Mouans-Sartoux s'intègre parfaitement dans le plan de mobilité du Pays de Grasse. Nous sommes en train de construire sa colonne vertébrale avec des transports en commun plus rapides que les transports en voiture. » Un projet qui a été « longuement débattu » en conseil communautaire et en conseil municipal.

Déclaré il y a 6 ans d'intérêt communautaire, « le projet est dû à la ténacité des élus mouansois, soulignait le maire Pierre Aschieri, remerciant Jérôme Viaud, « qui a su convaincre la totalité des élus communautaires et a tenu sa parole et celle de son prédécesseur », la conseillère départementale

Marie-Louise Gourdon, le « soutien inconditionnel » de Philippe Tabarot, vice-président du conseil régional délégué aux transports et aux mobilités, « l'Etat, les habitants du village et les commerçants ».

« Une signalétique agrémentera la palissade et va inciter à fréquenter les commerces du vieux village », promettait le maire.

Le parking, sera ouvert à tous 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Il participera à l'embellissement du village, avec l'extension du parc paysager, dont l'avant-projet sera finalisé par le cabinet de paysagiste François Navarro.

DELPHINE GOUATY



Les caractéristiques de l'infrastructure

Superficie

- Surface : 7290 m²
- Emprise : 2500 m².

- 245 places dont 4 pour les PMR, et 5 pour la recharge des véhicules électriques et hybrides.

Date de livraison :

- 1^{er} juillet 2020.

Coût du projet :

7 222 391 €.

Répartition du financement :

- Europe : 1 250 000 €
- Etat : 361 977 €
- Région : 500 000 €
- Département : 599 267 €
- Pays de Grasse : 3 611 147 €
- Mouans-Sartoux : 900 000 €.